

Et maintenant le ministre privatise des services de gestion des personnels : INACCEPTABLE !

LA DSDEN de la Somme (académie d'Amiens), sur demande ministérielle, a décidé de confier à titre expérimental l'organisation du remplacement des professeurs des écoles de ce département à une start-up dénommée « *la solution ANDJARO* ». Tous les titulaires remplaçants sont concernés.

Cette expérimentation serait menée du 1er septembre au 31 décembre 2021. L'IA-DASEN de la Somme indique qu'elle « *vis* à rendre plus agile la gestion du remplacement dans le 1er degré ». Elle pourrait être pérennisée et élargie.

Ainsi, on confierait à une entreprise privée parisienne une mission de service public pour externaliser cette activité. Les professeurs seraient informés de leurs missions de remplacement par réception d'un mail sur leur boîte professionnelle ou d'un SMS sur leur portable personnel.

Comme toutes les politiques menées depuis plusieurs années en lien avec la réforme territoriale, ce fonctionnement conduira non seulement à la destruction des emplois des personnels administratifs, mais il entraînera une dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçants, déjà mises à mal par le manque de personnels pour assurer une gestion efficace du remplacement.

Rappelons en effet qu'une seule personne est actuellement réellement dédiée à la gestion du remplacement dans les services de la DPE de la DSDEN de la Somme, et l'académie d'Amiens a perdu au minimum 32 postes de personnels administratifs en 4 ans...

La privatisation d'un service public suit toujours la même logique : financements publics réduits, dysfonctionnements croissants, exaspération des usagers, solutions privées. Les réformes dans l'Education nationale comme dans la Fonction publique s'inscrivent très nettement dans cette logique de destruction qui affaiblit le système éducatif et les services publics dans leur ensemble et accroît des inégalités déjà criantes : casse des statuts, mise en concurrence des personnels et des établissements, application des logiques du privé dans la gestion RH de l'Éducation nationale, recours accru aux contractuels, désengagement financier de l'État... la liste est longue.

Dans l'Académie de Versailles, le Rectorat prétend pallier les absences de personnels administratifs (liées au télétravail contraint, aux suppressions de postes) en créant un « chatbot », autrement dit « un agent virtuel » qui répondrait aux questions des personnels enseignants sur leur carrière. L'outil ne concerne pour l'instant que les contestations de barèmes, mais sera étendu à toutes les opérations de gestion auparavant vues en commissions paritaires.

Cette logique ouvre la voie à l'externalisation et la privatisation de toutes les missions exercées par des personnels administratifs fonctionnaires d'Etat.

Ce sont tous les postes administratifs qui sont menacés !

Ce que veulent les personnels, c'est la création des postes nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail. En réponse, le ministre accentue la privatisation de l'administration de l'Education nationale en prétendant remplacer les personnels par des robots. **La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications :**

- **Non à la privatisation du service public ;**
- **Maintien de tous les emplois et recrutement de personnels sous statut ;**
- **Respect du statut et amélioration des conditions de travail de tous les agents.**